

Chère Madame,

la prévention des cancers du col de l'utérus est en train de changer grâce à la diffusion du vaccin contre le virus du HPV (Virus du Papillome Humain).

Jusqu'à présent, toutes les femmes étaient invitées à passer le premier test de dépistage à l'âge de 25 ans. Le changement implique que les femmes vaccinées avec deux doses contre le VPH avant l'âge de 15 ans soient invitées à faire le premier test de dépistage à 30 ans. En effets, la recherche scientifique a montré que ce groupe de femmes, grâce au vaccin contre le VPH, a un très faible risque de développer avant 30 ans un cancer du col de l'utérus.

Puisque vous êtes vaccinées, vous recevrez à 30 ans une lettre d'invitation à faire un test HPV, qui s'est avéré, à cet âge, être le test le plus efficace pour la prévention et le diagnostic précoce des cancers du col de l'utérus.

Faire le test de dépistage avant l'âge de 30 ans n'est pas utile chez les femmes vaccinées car il peut conduire dans de rares cas à l'identification de lésions qui à son jeune âge souvent régressent spontanément. En effets, le VPH est un virus qui provoque une infection très fréquente, que la plupart des gens prennent au moins une fois dans leur vie et qui dans la plupart des cas se résout d'elle-même, en particulier chez les jeunes femmes comme vous.

Nous vous rappelons cependant que pour avoir une protection élevée contre le cancer, il est important de participer au dépistage à partir de 30 ans, en répondant à l'invitation à faire le test HPV.

Nous vous informons qu'avant de vous envoyer cette communication, nous avons vérifié votre statut vaccinal en consultant le registre de vaccination régional.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez:

- Contactez le centre de dépistage par téléphone au:800300315
Ou en écrivant à l'adresse mail:scp@ausl.mo.it
- Lire 100 questions sur le VPH sur le lien
https://gisci.it/documenti/documenti_gisci/100DomandeHPV_giugno2022.pdf
- Visiter le site régional <https://salute.regione.emilia-romagna.it/screening>

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons nos salutations cordiales,

LA DIRECTION SANITAIRE